

Collectif contre la décharge des 4 Chemins

Le 4 Juillet 2011, à Saint Martin de Valgalgues

Mesdames et Messieurs,

Depuis maintenant plus de 5 ans, le Grand'Alès est à l'initiative de l'édification d'un soit-disant mur anti-bruit aux 4 Chemins, ancien site magnifique de Saint Martin où nous sommes tous allés jouer avec notre école et promener avec nos parents...

Cette situation de façade cache de graves manquements à la loi et à l'écologie dont Melle El Okki est en charge. En effet, non seulement ce mur anti-bruit n'est en rien efficace, chacune et chacun peut le vérifier chaque week-end, le bruit du pôle mécanique s'entend de Saint Christol Lèz Alès à Saint Julien Les Rosiers, en passant bien évidemment par Saint Martin de Valgalgues ! Mais en prime, il sert de **décharge sauvage** au même titre que la décharge qui avait été créée avant la construction du pôle mécanique qui est venu recouvrir et cacher celle-ci. Nous sommes donc aujourd'hui en présence de récidive. Mr Roustan, avec notamment la complicité active de Mr Marrot et Melle El Okki respectivement maire et 1^{ère} adjointe de Saint Martin, font prendre des risques inconsidérés à la population en **bafouant toutes les réglementations en vigueur** et en **polluant gravement l'environnement** dans lequel nous vivons et que nous lèguerons à nos enfants et petits-enfants.

C'est tout de même extraordinaire que les « Rencontres Internationales des Voitures Ecologiques » se tiennent ici, au pôle mécanique pour la 2^{ème} année consécutive.

Mr Roustan, Mr Marrot et Melle El Okki tentent tout ce qu'ils peuvent pour se montrer à la mode « écolo » et pour cacher leur véritable politique. On fait des ronds-points... on plante des fleurs... on est distingué par 4 Fleurs à Alès, 1 Fleur à St Martin et un ruban du développement durable au Grand'Alès... on met en place un agenda 21 (pour s'asseoir dessus !) ...

Mais à chaque fleur affichée on pollue 1 hectare de terrain... C'est ainsi qu'après avoir enfoui tout un tas d'ordures et de déchets sous le pôle mécanique, nos chers Maires d'Alès et de St Martin continuent leurs petites **affaires illégales** sur les terrains d'à côté... après avoir affiché la 4^{ème} fleur d'Alès, on a attaqué le **4^{ème} hectare** de terrain où ont déjà été déversés plus de **400.000 m3** de dépôts en tout genre !!

Récemment encore, dans un courrier Mr Marrot nous informait que cet « équipement » (quel drôle de mot pour désigner une décharge...) n'était pas soumis à l'obtention d'un permis... C'est certainement pour cela qu'un permis d'aménager a effectivement été déposé en mairie de Saint Martin de Valgalgues le 13 Mai 2011, soit plus de 5 ans après le début des travaux ! Certains devraient réviser le droit...

Tous les travaux entrepris depuis plus de 5 ans sont illégaux. Essayer de corriger le tir en déposant un permis d'aménager maintenant, c'est se moquer de ses concitoyens...

Cela ne suffit pas !

Nous exigeons :

- que le site des 4 Chemins soit remis en état d'origine
- que les remblais et les déchets sur place soient traités comme la loi l'oblige
- qu'une véritable et sérieuse étude acoustique soit réalisée en lien avec la population et notamment les riverains, et que si celle-ci préconise un aménagement spécifique, que des travaux en règle soit réalisés afin de réduire les nuisances sonores émises par le pôle mécanique

Les premiers signataires :



